

Décision

Générale

colonial

Décision n° 735 du 6 juin 1953 :

n° 735

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
6 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une Commission, constituée comme suit, est chargée de faire toutes propositions utiles en vue de l'attribution, pour l'année 1952, de la prime de rendement aux personnels des Travaux publics du Territoire : Le Directeur des Travaux publics..... Président Le Chef du Service des Finances..... Membre Le Chef du Bureau du Personnel..... — M. Rossi, ingénieur de 4° classe des Travaux publics — M. Braneyre, ingénieur-adjoint de 13 classe des TP. — Cette Commission se réunira sur la convocation de son président avant le 15 juin 1953.